

NON **aux classes sans professeurs !**

Dans votre école, une ou plusieurs classes ont un professeur NON REMPLACÉ !!

Pourquoi cette situation?

Tout simplement parce que les recrutements des listes complémentaires sont ANORMALEMENT RALENTIS par le rectorat cette année. Il n'y a donc pas suffisamment de remplaçants dans votre circonscription pour faire face aux congés maladie, maternité ...

Qui sont les listes complémentaires?

Les candidats inscrits en liste complémentaire sont des personnes placées tout de suite après la liste principale du concours de professeur des écoles. Elles sont recrutées au fil de l'année lorsque le nombre de remplaçant devient insuffisant. Ils sont considérés comme ayant réussi le concours et aptes à enseigner par un inspecteur de l'éducation nationale, lors de l'entretien professionnel.

SIGNEZ-NOUS TOUT PROFESSEUR NON REMPLACÉ

En écrivant à : manifcrpe@neolinux.fr

FAITES ENTENDRE VOTRE MECONTENTEMENT !!

En contactant le rectorat (voir procédure ci-jointe)

SOUTENEZ L'ACTION DES LISTES COMPLEMENTAIRES

en les rejoignant tous les mercredis à 14h devant le Rectorat de Lyon : 92, rue de Marseille.

Procédure à suivre pour réclamer un professeur :

1) Appelez le rectorat au 04 72 80 60 60 pour vous plaindre :
Demandez à être mis en relation avec le cabinet du Recteur

2) Envoyez un courrier ou un mail au Recteur de Lyon aux adresses suivantes :
cab@ac-lyon.fr ou Rectorat de Lyon
92, rue de Marseille
69007 Lyon

ATTENTION !

Les arguments qui vous seront retournés sont les suivants :

- A) C'est l'inspection académique et non le rectorat qui gère les remplacements
FAUX !, mais en fonction des effectifs imposés par le rectorat de Lyon qui gère « finement » les recrutements. C'est donc à lui qu'il faut s'adresser pour obtenir un remplaçant !
- B) Il n'y a pas de remplaçant disponible
FAUX ! Les Listes Complémentaires attendent des postes et on leur affirme catégoriquement qu'il n'y a pas de besoins criants !
- C) Le blocage est ministériel
FAUX ! D'autres académies telles qu'Amiens embauchent abondamment sur leur liste complémentaire. C'est donc bien le rectorat de Lyon en particulier (et non l'IA !) qui bloque les recrutements des professeurs des écoles disponibles.

Plus vous serez nombreux, plus vous serez entendus !

Plus d'infos sur <http://manifcrpe.lugdunet.com>